

# AMAP LEGUMES DES JOURS

Contrat de partenariat solidaire pour la fourniture de légumes secs année 2020

Le présent contrat est passé entre :

<b>Adhérent</b>		<b>Producteur</b>	EARL du Bois Regnault
Adresse		Adresse	Hameau du Bois Regnault
			91150 ETAMPES
Courriel			
Téléphone			

Ce contrat instaure un partenariat avec L'EARL du Bois Regnault, Corinne et René Godeau, et leur fils, producteurs de pois chiches, pois cassés, haricots blancs et quinoa en agriculture biologique.

Ce contrat est organisé par l'AMAP Légumes des jours, 25, rue Jean Roger Thorelle 92340 Bourg-la-Reine, à ce titre régie par les statuts de l'association.

Les parties attestent avoir pris connaissance des principes de l'AMAP Légumes des jours et s'engagent à les respecter.

Les abonnements se comptent par kilos pour tous les produits. Les livraisons auront lieu 3 fois par an.

Produit	Pois chiches	Pois cassés	Haricots blancs	Quinoa blanc	Total général en €
Prix unitaire	3,20 € / kilo	3,60 € / kilo	4,60 € / kilo	10 € / kilo	
Nombre de kilo par livraison					
16 janvier 2020					
14 mai 2020					
24 septembre 2020					
Total en €					

## Paie ment

Banque	N° du chèque	Montant

Si le montant de votre commande excède 40€ vous avez la possibilité de scinder votre commande en deux ou trois chèques distincts.

Etablir le(s) chèque(s) à l'ordre de EARL du Bois Regnault. Contrat et chèque(s) signé(s) sont à déposer lors d'une livraison hebdomadaire ou à envoyer à Claire Windfohr 45, av du Château 92340 Bourg-la-Reine avant le 6 décembre 2019.

## Livraisons et distributions

Les livraisons se déroulent au cours d'une distribution hebdomadaire du jeudi, selon le calendrier indiqué.

Les produits étant livrés en vrac, sauf pour le quinoa déjà emballé en paquet de 1 kg, il est indispensable que vous apportiez vos contenants.

Signature adhérent

Signature producteur

